

1. Ta fiche de candidature doit être transmise à ton syndicat ou ton Union Locale
2. Ton syndicat ou ton Union Locale la valide et la transmet à l'UD
3. L'UD t'envoie une confirmation d'inscription



Être acteur, actrice toute sa vie syndicale

S'impliquer dans la CGT	1 jour	Contact Syndicat ou Union Locale		
Participer à la vie de la CGT	8 jours	Module 1 - 3 jours	Module 2 - 2 jours	Module 3 - 3 jours
UL Corbeil		15 au 17 janvier 10 au 12 juin 18 au 20 novembre	18 au 19 janvier 13 au 14 juin 21 au 22 novembre	31 janvier au 02 février 18 au 20 septembre 02 au 04 décembre
UL Étampes		17 au 19 juin	20 au 21 juin	24 au 26 juin
UL Évry		27 au 29 mai	30 au 31 mai	10 au 12 juin
UL Étampes		17 au 19 juin	20 au 21 juin	24 au 26 juin
UL Les Ulis		24 au 26 juin 02 au 04 décembre	27 au 28 juin 05 au 06 décembre	28 février au 01 mars
Développer la CGT	2*5 jours	Module 1 – 5 jours		Module 2 – 5 jours
UD		04 au 08 novembre		24 au 28 juin
Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail	3 jours	22 au 24 avril		
Combattre les idées d'extrême droite	2 jours	21 au 22 mai		

Formation à la responsabilité

Outil du trésorier – CoGÉTise	2 jours	28 au 29 mars	28 au 29 novembre
CoGiTiel	3 jours	25 au 27 mars	25 au 27 novembre
Formation de formateurs à Courcelles	5 jours	12 au 16 février	08 au 12 juillet
Rédaction d'un tract – Utilisation des réseaux sociaux	3 jours	18 au 20 mars	

Formation pour le mandat

CSSCT secteur privé	5 jours	15 au 19 janvier	21 au 25 octobre
CSE prise de Mandat	5 jours	22 au 26 janvier	03 au 07 juin 02 au 06 décembre
Délégué·e Syndical·e	5 jours	27 au 31 mai	

PRUDIS - Pour les Conseillers Prud'hommes

Les pouvoirs de la formation en référé	Futurs responsables de section	5 au 9 février	4 au 8 novembre
Session 3 Module 2	Nouveaux conseillers	18 au 22 mars	
Bulletin de paie	Tous les conseillers	22 au 23 avril	
BCO	Nouveaux conseillers Défenseurs syndicaux	15 au 17 mai et 21 au 22 mai	
BCO	Pré requis session 1 à 3 module 2	20 au 21 juin	
Session 4	Nouveaux conseillers	16 au 20 septembre	
Président de CPH et de section	Futurs responsables de section	21 au 25 octobre	
La preuve en matière de CPH	Pré requis session 1 à 3 module 2 Défenseurs syndicaux	18 au 22 novembre	